



# INSTITUT DE SOPHROLOGIE

Du Sud-Ouest

Bordeaux

Toulouse



## FORMATION PROFESSIONNELLE EN SOPHROLOGIE DOCUMENTATION GENERALE

Formation professionnelle au métier de « Sophrologue »

Diplôme privé de Sophrologue délivré par ISSO

Référentiel d'activités de la Fédération des Ecoles Professionnelles en Sophrologie (FEPS)

**ACQUERIR LES COMPETENCES FONDAMENTALES EN SOPHROLOGIE  
ET ETRE CERTIFIE SOPHROLOGUE**

**Développez votre projet professionnel en 2 cycles complémentaires**



**La FEPS**

*(Fédération des Ecoles Professionnelles en Sophrologie)*

Regroupe 11 écoles, ayant chacune leurs spécificités et leur identité, toujours plus motivées par la qualité de l'enseignement qu'elles proposent et par les avancés du processus de professionnalisation des sophrologues.

Siège social : ISSO - 1 impasse de Lisieux, 31300 Toulouse

☎ 05 62 20 40 30 - ✉ [contact@sophrologie-sudouest.com](mailto:contact@sophrologie-sudouest.com)

SARL au capital de 2 000 € - 504 784 265 R.C.S. TOULOUSE - code APE 8559B

Déclaration d'activité Enregistrée sous le N° 73 31 06704 31 auprès du Préfet de région de Midi-Pyrénées

## Origine

La sophrologie, créée en 1960 par le neuropsychiatre Alfonso Caycedo, a pour étymologie :

SOS = Harmonie – équilibre  
PHREN = Esprit – conscience  
LOGOS = Discours – science

Ce qui peut se traduire par : Science de la Conscience en Harmonie

## Définition

La sophrologie ayant beaucoup évolué depuis sa création, voici la définition que nous retiendrons : « Science qui étudie la conscience humaine, ses variations et modifications dans un but thérapeutique, prophylactique et pédagogique, afin de permettre à l'Homme de vivre en harmonie, corporellement et mentalement avec son environnement. »

Elle vise la conquête ou le renfort de l'équilibre entre nos émotions, nos pensées et nos comportements.

## Trois principes fondamentaux

- Amener le schéma corporel a plus de réalité vécue pour habiter le corps en bonne santé et conquérir l'harmonie physique et psychique
- Renforcer l'action positive afin de développer les éléments positifs du passé, du présent et de l'avenir afin de mieux utiliser tous nos potentiels
- Développer la réalité objective afin de tenter de percevoir les événements et les situations sous un angle différent, et nous y adapter de manière plus adéquate, en accord avec ce que nous sommes

# L'Institut de Sophrologie du Sud-Ouest

## L'Institut

L'institut de sophrologie du Sud-Ouest est né en 2008 de la conviction profonde qu'il était possible de proposer des formations de haut niveau en matière d'acquisition de compétences en sophrologie, en s'appuyant sur un réel vécu professionnel.

En rejoignant la FEPS (Fédération des Écoles Professionnelles de Sophrologie), nous avons choisi d'enseigner une sophrologie de terrain, en relation directe avec le quotidien, répondant aux demandes des professionnels et des particuliers. A l'issue de la formation, chaque personne certifiée sera en mesure de faire preuve d'attitudes professionnelles et d'efficacité.

L'institut dispose de deux centres de formation, à Toulouse et à Bordeaux. Chaque centre propose des sessions de formation, des « modules découverte » ainsi que des « Portes Ouvertes » tout au long de l'année. Les programmes et les formateurs sont les mêmes dans les deux centres.

## Nos formations en sophrologie

Notre institut est ouvert aux personnes qui se destinent au métier de sophrologue dans le respect des règles d'éthique, telles qu'elles ont été créées et définies par la « charte d'éthique » de la FEPS et du Syndicat des Sophrologues Professionnels.

Le sophrologue, à partir des entraînements qu'il dirige, propose à ses clients des techniques visant à mobiliser de façon positive leurs capacités et ressources potentielles, pour renforcer les structures saines de la personnalité. Il ne concurrence pas les professionnels de la santé : il ne pose aucun diagnostic, n'influence pas les choix thérapeutiques et n'interfère d'aucune façon dans les traitements en cours de ses clients.

En respectant scrupuleusement les limites de ses compétences, il est un auxiliaire précieux pour les professionnels de la santé. Il est véritablement un pédagogue de la santé humaine.

## Orientations et pédagogie de l'Institut

- **Rigueur et flexibilité :**

Notre priorité est l'avancée pas à pas du stagiaire dans le déroulement de la méthode tout en mobilisant son implication de manière rigoureuse et flexible. Ainsi la personne expérimente naturellement les étapes de découverte, d'entraînement et d'apprentissage

- **Respect et confiance :**

Le partage des expériences, la considération du rythme de chacun et le cadre de formation professionnelle permet un développement personnel et professionnel en toute sécurité

- **Equilibre et dynamisme :**

L'alternance entre les apports théoriques de la méthode et la pratique permet de donner du sens, de poser les objectifs des différentes techniques et leur finalité

- **Autonomie et responsabilité :**

Notre pédagogie multiplie durant toute la formation des moyens pédagogiques pertinents, interactifs dans une visée de pratique professionnelle en toute autonomie, plaçant chacun en capacité de construire sa propre identité professionnelle. Notre objectif est de promouvoir la confiance dans le « savoir-faire » et le « savoir-être » des stagiaires afin que ceux-ci s'orientent au mieux dans leur vie professionnelle le moment venu

# L'Institut de Sophrologie du Sud-Ouest

## Nos Moyens Pédagogiques

Notre pratique pédagogique repose sur les moyens suivants :

- **La théorie :**
  - Support de cours pour chaque module
  - Apport de fondamentaux en neurophysiologie
  - Apport croissant d'outils « d'écoute et communication » et de « relation d'aide » dans le but d'être en capacité d'installer une relation juste et professionnelle dans le futur
- **La pratique :**
  - Entraînements dirigés à la méthode en sous-groupe avec un formateur
  - Entraînement à l'animation de groupe avec des mises en situation professionnelle en sous-groupe avec un formateur (tous les participants s'investissent dans un jeu de rôle)
  - Entraînement à l'animation d'une séance en individuel
  - Entraînement à « l'écoute et communication »
  - Entraînement libre offert par l'institut un vendredi par mois

Tous ces entraînements sont régulièrement programmés au cours des jours de formation et en journées entières clairement identifiées

Des évaluations continues, sommatives et formatives durant la formation permettent de valider les acquis et de déterminer des pistes d'amélioration constituant ainsi un accompagnement personnalisé de chaque élève

- **La réalisation d'un stage de 12 heures dans un « milieu professionnel » choisi par le stagiaire :**
  - Ce stage repose sur la réflexion et l'élaboration d'un pré-protocole de séances, l'animation de celles-ci et la rédaction d'un rapport de stage. Il fait partie intégrante de la formation  
Il est aussi l'occasion de se présenter et de démontrer ses compétences dans un projet professionnel

La Formation Professionnelle de sophrologue dispensée par ISSO est ouverte et accessible à toute personne ayant le niveau d'étude du baccalauréat (Niveau IV) ou équivalent. Les cas particuliers seront appréciés individuellement.

Toutefois, l'équipe pédagogique doit accepter et valider le dossier de candidature.

## Sophrologue, une profession officielle

Le sophrologue est déclaré en qualité de **profession libérale** auprès des organismes publics (URSSAF, assurance maladie, caisse de retraite, INSEE, etc.).

Les sophrologues diplômés de la F.E.P.S. bénéficient d'un **contrat-groupe national** spécifique pour leur responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie d'assurances.

# L'Institut de Sophrologie du Sud-Ouest

## Sophrologue, une profession reconnue

La sophrologie étant de plus en plus reconnue pour ses bienfaits, certaines **mutuelles** proposent le remboursement de séances de sophrologie.

Le professionnalisme des sophrologues a séduit de **nombreux secteurs d'activités** :

- Enseignement (écoles, collèges, lycées, universités)
- Administrations
- Santé (hôpitaux, cliniques, centres thermaux ...)
- Centres d'activités (MJC ...)
- Entreprises publiques et privées

## Organisation de la formation

### La formation de sophrologue se déroule sur 2 cycles :

Premier cycle : cycle d'acquisition des compétences fondamentales en sophrologie ou cycle fondamental.

Deuxième cycle : cycle de professionnalisation.

Ces deux cycles sont complémentaires et nécessaires à l'acquisition des compétences permettant l'exercice du métier de sophrologue. Ils peuvent cependant être suivis de façon indépendante. Une personne ne souhaitant pas devenir sophrologue peut seulement suivre le premier cycle afin d'acquérir les compétences fondamentales en sophrologie et utiliser cette dernière dans son champ professionnel.

### Objectifs :

Valider les 3 domaines de compétence du référentiel d'activité de la F.E.P.S (Fédération des Ecoles Professionnelles en sophrologie) obtenir pour le premier cycle le certificat d'acquisition des compétences fondamentales en sophrologie et pour le 2ème cycle le diplôme privé de sophrologue d'ISSO.

### Durée de la formation :

**Durée totale de la formation : 18 mois - 39 jours - 489 heures.**

Dont :

Temps de formation en présentiel à l'institut : 312 heures

Temps de travail personnel : 165 heures (soit environ 2 heures maximum par semaine)

Temps en stage d'application : 12 heures

**Durée du premier cycle : 12 mois - 26 jours - 333 heures**

Dont :

208 heures en présentiel

125 heures de travail personnel

**Durée du deuxième cycle : 6 mois - 13 jours - 156 heures**

Dont :

104 heures en présentiel

40 heures de travail personnel

12 heures de stage.

### Délais d'accès

Inscription possible jusqu'à la veille du 1er jour de la formation dans la limite des places disponibles.

# L'Institut de Sophrologie du Sud-Ouest

## Nombre de stagiaires par promotion

Nombre minimum : 10 personnes  
Nombre maximum : 30 personnes

## Publics identifiés

Le programme de formation qui permet d'obtenir « le Certificat des connaissances fondamentales en sophrologie » et le « Certificat de Sophrologue » s'adresse à tout public (salariés, travailleurs indépendants, particuliers, personnes sans emploi...).

## Les prérequis d'entrée en formation

Niveau baccalauréat. A défaut un candidat peut être accepté après entretien avec la direction et une dérogation peut être délivrée.

## Modalités d'accès à la formation : procédure habituelle

Le candidat doit produire un cv et une lettre de motivation faisant état de son désir de rentrer en formation et de son projet professionnel.

La direction d'ISSO étudie ces documents et valide leur pertinence. Suite à cette étape un entretien est proposé afin de permettre au candidat de présenter son projet.

Au cours de cette procédure, sont appréciés :

- La motivation du candidat
- Suivant la situation du candidat la cohérence entre le projet de la personne et la certification qu'elle veut obtenir
- La représentation que le candidat a du métier de sophrologue
- Les capacités relationnelles
- La cohérence entre la disponibilité personnelle et l'investissement demandé pour la formation

## Quelques chiffres pour l'année 2019... (Environ 1 an à la suite de l'obtention du diplôme)

- Nombre de stagiaires diplômés : 80
- 100 % de nos diplômés sont satisfaits
- 73% de nos diplômés se sont installés et 84% sont installés en profession libérale

## « ACQUERIR LES COMPETENCES FONDAMENTALES EN SOPHROLOGIE » ET « ETRE CERTIFIE SOPHROLOGUE » EN 2 CYCLES COMPLEMENTAIRES

### Un apprentissage à la fois enthousiasmant et exigeant pour :

- Développer ses compétences spécifiques en sophrologie

Apprendre et expérimenter les techniques sophrologiques sur soi-même  
Apprendre à animer des séances pour les autres, en mesurer toutes les implications  
S'approprier la méthodologie sophrologique, savoir l'adapter à chaque demande

- Développer ses compétences relationnelles en sophrologie

Mobiliser les capacités d'écoute et d'accompagnement, s'adapter à chaque personne  
Savoir animer un premier entretien pour comprendre une demande, les besoins et y répondre  
Avoir suffisamment confiance en ses capacités relationnelles pour agir avec performance

- Développer ses capacités d'adaptation et de méthodologie de projet

Savoir décrire un contexte d'intervention  
Savoir identifier les besoins et la demande du public concerné pour répondre à un projet d'intervention  
Construire progressivement son identité professionnelle grâce aux retours d'expériences

- Développer ses capacités de gestionnaire de son activité professionnelle de sophrologue

Connaitre la réglementation en vigueur pour créer son cadre d'activité  
Etre en capacité d'assurer sa propre gestion administrative et financière  
Savoir réaliser les actions commerciales afin d'optimiser son activité, se faire connaitre et faire connaitre son champ de pratique

# Le référentiel d'activités de la F.E.P.S

La F.E.P.S, née en 2000 sous la forme d'une coordination d'écoles, est aujourd'hui une référence dans la formation des sophrologues. Initiatrice de structures professionnelles aujourd'hui reconnues, elle a participé à définir le champ de compétence des sophrologues et à établir des critères de qualité en termes d'enseignement.

Au cours de notre formation « acquérir les compétences fondamentales en sophrologie » et « être certifié sophrologue », les domaines de compétences du référentiel d'activité de la F.E.P.S sont développés.

## **Domaine de Compétences 1 (DC1) : anamnèse et analyse de la demande :**

- Réalisation d'un premier entretien : réaliser l'anamnèse écrite ou orale d'un client ou d'un groupe en recherchant les informations pertinentes pour construire le projet d'accompagnement
- Valider la possibilité d'un accompagnement sophrologique en vérifiant avec le client ou le groupe la concordance entre sa demande, son état physique et psychologique et le champ de compétence du sophrologue
- Savoir expliquer et présenter la sophrologie, poser le cadre de l'intervention et ses modalités, et co-définir avec le client ses priorités et ses objectifs

## **Domaine de Compétences 2 (DC2) : méthodologie-construction du projet d'accompagnement :**

- Construire un projet d'accompagnement en définissant un programme et les techniques afférentes en fonction des objectifs spécifiques du client ou de la thématique abordée (préparation maternité, gestion de stress, performance sportive, etc.)
- Adapter le programme initialement proposé, le contenu ou les modalités des exercices en évaluant régulièrement avec le client ou le groupe les effets constatés lors des séances

## **Domaine de Compétences 3 (DC3) : animation de techniques sophrologiques :**

- Animer les techniques sophrologiques en lien avec leur intentionnalité ou objectifs
- Permettre aux clients de comprendre le protocole et l'intentionnalité des pratiques proposées (information pré-sophronique) en expliquant le déroulement de la séance
- Animer des techniques sophrologiques en respectant la méthode et ses différentes phases

## **Domaine de Compétences 4 (DC4) : Gestion de son activité professionnelle :**

- Mettre en place son cadre d'activité dans le respect des normes de réglementation en vigueur (locaux, personnel, mobiliers, moyens pédagogiques) après avoir réalisé un business plan
- Être en capacité de présenter son projet d'activité avec choix du statut, choix de la forme juridique, création de supports de communication, prospection de clientèle, promotion de l'activité (manifestations, internet, réseau, plaquettes de présentation, etc.), mise en place de relations avec les principaux acteurs de la profession ou prescripteurs, réalisation d'un business plan, projet d'accomplissement des formalités administratives



# L'équipe pédagogique

*L'institut attache une importance fondamentale à la pluralité de l'enseignement dispensé afin de permettre à chaque élève de construire son identité professionnelle fondée sur une approche multi-référentielle. Au-delà de leurs orientations propres, tous nos formateurs sont des sophrologues en activité.*



## **Yann CORMIER – Directeur et formateur dans les deux cycles**

Ancien professeur de philosophie, Yann est sophrologue et psychologue clinicien. Il est formé à la psychanalyse et à l'EMDR et exerce en cabinet. Il intervient dans le cadre de la formation continue en sophrologie auprès des agents des hôpitaux de Toulouse et de l'Ecole Nationale de Protection judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) relevant du Ministère de la Justice.



## **Régine PHILIP – Directrice, fondatrice d'ISSO et formatrice dans les deux cycles**

Infirmière DE et sophrologue, Régine est diplômée de la Fondation Caycédó, formation enrichie des certificats de « Maître-praticien en PNL. Formatrice pendant de nombreuses années dans une école de sophrologie caycédienne et diverses institutions, elle a fondé ISSO. Elle intervient dans le cadre de la formation continue des agents des Hôpitaux de Toulouse.



## **Clémentine DUPUY - Formatrice dans le premier cycle**

Sophrologue diplômée de la FEPS, Clémentine exerce en libéral. Spécialisée dans la gestion du stress, des émotions et l'amélioration du sommeil, elle intervient dans différentes institutions. Elle accompagne des basketteurs professionnels dans le cadre de leur préparation mentale.



## **Laurence FILLAT – Formatrice dans le premier cycle**

Sophrologue diplômée FEPS, Laurence exerce aussi le métier d'Auxiliaire de Puériculture en multi-accueil. Elle a ainsi développé une grande expérience des tout-petits et de la formation en interne auprès de collectivités. Elle reçoit également en cabinet.



## **Stéphanie LAPALUS – Formatrice dans les 2 cycles**

Sophrologue praticien, Stéphanie exerce en cabinet. Elle intervient en entreprise dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux. Son expertise en libéral lui permet d'animer le module sur la « gestion de son activité » en cycle 2.

# L'équipe pédagogique



## Elodie XUEREB – Formatrice dans le premier cycle

Ingénieur d'Études de formation, Elodie est Sophrologue Praticien diplômée de la FEPS. Elle exerce en libéral, intervient en tant que formatrice en gestion du stress dans divers organismes gersois et anime des ateliers de réinsertion professionnelle. Titulaire d'un DU en Soins Palliatifs et Accompagnement, elle fait partie de l'Équipe d'Appui du Réseau de Santé du Gers et œuvre à la reconnaissance des approches complémentaires dans le cadre de la fin de vie.



## Amaury SUZAT – Formateur dans les deux cycles

Amaury Suzat est Sophrologue Patricien diplômé de la F.E.P.S. Il est installé en cabinet à Toulouse et reçoit en individuel et en groupe. Il est en cours de formation en « Approche Centrée sur la Personne » (Carl Rogers) afin d'obtenir le Certificat européen de psychothérapie. Il est aussi musicien (auteur/compositeur/interprète) et pratique la méditation Zen



## Virginie PI – Formatrice dans le premier cycle

Sophrologue praticien de la FEPS, Virginie exerce en cabinet libéral. Elle intervient dans le domaine de l'addictologie, notamment dans la prévention des conduites addictives et la réduction des risques en milieu festif auprès des jeunes adultes. Parallèlement, elle anime des ateliers de développement des compétences psychosociales dans les collèges.



## Jérôme DUPIN – Formateur dans le deuxième cycle

Expert-comptable et titulaire d'un DESS en droit fiscal, Jérôme est à la tête de deux cabinets d'expertise-comptable sur Toulouse et Lectoure. Entouré d'une équipe d'une dizaine de personnes hautement diplômées, il apporte conseils comptables, juridiques, fiscaux et sociaux au plus près des préoccupations et besoins spécifiques de chaque client. Très investi dans la création d'entreprises et en particulier dans l'exercice libéral, il s'impose une mission claire, d'offrir aux élèves de l'école, une vision fiable de l'installation professionnelle, personnalisée et en phase constante avec les obligations légales en vigueur.

# L'équipe administrative et financière



## **Marine CANTON – Assistante administrative et gestion de la formation**

Marine est votre interlocutrice principale pour l'organisation générale de votre formation dès votre premier contact jusqu'à la certification.



## **Jennifer PASSAT – Assistante financière**

Jennifer est chargée de la gestion financière et comptable de vos dossiers durant la formation.

# Le premier cycle ou cycle fondamental

## « Acquérir les compétences fondamentales en sophrologie »

### Objectifs Généraux :

Au cours de ce premier cycle ou Cycle Fondamental il s'agit d'acquérir la méthode et les compétences de base nécessaires au métier de Sophrologue.

L'effectif de chaque session est limité à 30 personnes régulièrement réparties en sous-groupes (plusieurs animateurs).

### Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les compétences relevant du Domaine de Compétence 3 : « animation des techniques sophrologiques », à savoir :
  - Animer les techniques sophrologiques en lien avec leur intentionnalité ou objectifs
  - Permettre aux clients de comprendre le protocole et l'intentionnalité des pratiques proposées (information pré-sophronique) en expliquant le déroulement de la séance
  - Animer des techniques sophrologiques en respectant la méthode et ses différentes phases
- Savoir écouter et comprendre les retours des clients (partage post-sophronique) et s'adapter

### Durée du cycle :

Il comporte un total de **333 heures** réparti ainsi :

- **26 jours de formation soit 208 heures** en « présentiel » répartis sur 12 mois, dont 4 jours d'entraînements pratiques dirigés et 3 jours d'évaluation formative, pour permettre aux stagiaires d'intégrer les techniques et d'apprendre progressivement à guider un groupe. Ces 7 journées d'entraînement et d'évaluation formative donnent lieu à la validation du Domaine de Compétence 3
- Un temps de travail et d'entraînement personnel estimé à un minimum de 125 heures
- **Un Espace d'entraînement : un vendredi ou un samedi par mois**, les stagiaires ont la possibilité de s'entraîner en enseignement dirigé Intensif. Espace réservé aux stagiaires et diplômés d'ISSO, sous la direction d'un formateur (uniquement ISSO Toulouse)

### Validation du Cycle Fondamental et du domaine de compétence 3 (acquisition des techniques sophrologiques) et attestation de passage en Cycle Supérieur :

Pour obtenir cette attestation et valider le Domaine de Compétence 3 chaque participant devra :

- Avoir rédigé une phénodescription\* de synthèse de sa formation
- Animer 3 séances de sophrologie, 2 techniques sont choisies et préparées à domicile, 1 technique est tirée au sort parmi toutes les techniques étudiées (validation domaine de compétence 3)
- Connaître les principales théories de la sophrologie (5 questions tirées au sort auxquelles les élèves doivent répondre par écrit pendant 3H00)

\* Etym. :pheno, du grec phainomenon, « ce qui apparaît » ; description, du latin description au sens de « décrire ». Il s'agit d'un document retraçant le parcours subjectif de chacun dans la formation du point de vue de son entraînement et de son dévoilement

### Pédagogue :

- Un support de cours est fourni aux différents niveaux de la formation reprenant les parties théoriques et pratiques
- Intervention de plusieurs formateurs pratiquant la Sophrologie
- L'enregistrement des cours (théoriques et pratiques) est autorisé
- La formation répond aux critères du Syndicat des Sophrologues Professionnels

### Horaires des cours :

De 09h00 à 18h30 avec une pause déjeuner de 1h30.

# Le premier cycle ou cycle fondamental

## « Programme »

### CF0 - Phase préparatoire – 3 jours

- **Théorie** : Historique – concepts fondamentaux de la sophrologie – définitions et champs d'application de la sophrologie – indications et contre-indications – les états et niveaux de conscience – la respiration – la respiration synchronique – les théories clés – les postures – la Phénoménologie
- **Pratiques** : La Sophronisation de base et les 5 techniques préparatoires

### CF1 - 1er degré - 4 jours :

- **Théorie** : L'information pré-sophronique – l'alliance sophronique – les différentes formes du terpnos logos (paroles qui véhiculent la méthode) – la phénodescription vivantielle – le dialogue post-sophronique – la respiration synchronique – le corps et la Relaxation Dynamique 1 – la concentration -le paramètre du présent
- **Pratiques** : Relaxation Dynamique 1 – Les 3 techniques du présent

### CF2 - 2ème degré - 4 jours :

- **Théorie** : Concentration et contemplation – l'esprit et la Relaxation Dynamique 2 – processus vivantiel de l'être – les structures et valences de la conscience – le paramètre de futurisation
- **Pratiques** : Relaxation Dynamique 2 – Les 4 techniques de futurisation

### CF3 - 3ème degré - 4 jours :

- **Théorie** : Phénoménologie – Capacités et contenus de la conscience – les structures – l'intégration dynamique de l'être - la rencontre corps/esprit dans la Relaxation Dynamique 3 – Le paramètre de prétérisation
- **Pratiques** : Relaxation Dynamique 3 – Les 4 techniques de prétérisation

### CF4 - 4ème degré - 4 jours :

- **Théorie** : Les valeurs – la tridimensionnalité – la région phronique – La totalisation en Relaxation Dynamique 4 – le paramètre de Tridimensionnalité (passé, présent et futur)
- **Pratiques** : Relaxation Dynamique 4 – Les 6 techniques de totalisation

### CF5 - Entraînements dirigés-DC3 - 4 jours :

- **Pratiques** : Programmées à différents stades de la formation ces évaluations consistent à s'initier à l'animation, à la construction de séances de sophrologie de groupe sous le contrôle de formateurs. Ateliers animés en sous-groupes

### CF6 - Évaluation formative - DC 3 – 3 jours :

- Épreuve pratique : mise en situation professionnelle. Ateliers en sous-groupes
- Épreuve écrite commune de 3 heures : évaluation des acquis théoriques
- Présentation de la phénodescription de synthèse du cycle fondamental
- Bilan en groupe du cycle fondamental

# Le deuxième cycle ou cycle de professionnalisation

## Objectifs généraux :

Le deuxième cycle permet d'acquérir les capacités d'adaptation nécessaires à l'activité professionnelle. Les différents modules permettent de développer les capacités d'écoute et relationnelles afin d'acquérir la posture professionnelle spécifique au métier de sophrologue. Il développe en particulier la capacité à mener un premier entretien et effectuer l'analyse d'une demande de manière pertinente.

Il mène à une **Attestation de fin de formation en sophrologie**. Le **diplôme privé de Sophrologue** est délivré par l'Institut lorsque les domaines de compétences 1 (anamnèse et analyse de la demande), 2 (méthodologie-construction du projet d'accompagnement) et 3 (acquisition des techniques sophrologiques) sont validés.

## Objectifs pédagogiques :

Acquérir les compétences professionnelles requises dans des applications pratiques de la sophrologie avec des modules d'enseignement spécifiques.

- **Domaine de compétence 1 (DC1) : « anamnèse et analyse de la demande » :**
  - Savoir réaliser un premier entretien : anamnèse d'un client ou d'un groupe en recherchant les informations pertinentes pour construire le projet d'accompagnement
  - Développer et acquérir une qualité d'écoute centrée sur la personne avec pertinence des questions de clarification dans une situation d'entretien individuel
  - Valider la possibilité d'un accompagnement sophrologique
  - Savoir expliquer et présenter la sophrologie, poser le cadre de l'intervention et ses modalités, et co-définir avec le client ses priorités et ses objectifs
- **Domaine de compétence 2 (DC2) : « méthodologie-construction du projet d'accompagnement » :**
  - Savoir construire un projet d'accompagnement en définissant un programme et les techniques afférentes en fonction des objectifs spécifiques du client ou de la thématique abordée
  - Adapter le programme initialement proposé, le contenu ou les modalités des exercices en évaluant régulièrement avec le client ou le groupe les effets constatés lors des séances
- **Domaine de compétence 4 (DC4) : « création et pérennisation de son activité professionnelle » :**
  - Mettre en place son cadre d'activité dans le respect des normes de réglementation en vigueur (locaux, personnel, mobiliers, moyens pédagogiques) après avoir réalisé un business plan
  - Être en capacité de présenter son projet d'activité avec choix du statut, choix de la forme juridique, création de supports de communication, prospection de clientèle, promotion de l'activité (manifestations, internet, réseau, plaquettes de présentation), mise en place de relations avec les principaux acteurs de la profession ou prescripteurs, réalisation d'un business plan, projet d'accomplissement des formalités administratives

## Durée du cycle et programme :

Il comporte un total de 144 heures en présentiel réparti ainsi :

- **13 jours de formation soit 104 heures pour 5 modules de formation (de 2, 3 et 4 jours) :**
  - Ecoute et communication 1 (acquisition des fondamentaux de l'écoute active) et préparation au domaine de compétence 2 (2 jours-16 heures)
  - Écoute et communication 2 (approfondissement de l'écoute active) (4 jours-32 heures) animé par Régine Philip, Yann Cormier et Amaury Suzat
  - Cadre relationnel et premier entretien (3 jours-24 heures) animé par Régine Philip, Yann Cormier et Amaury Suzat
  - Projet professionnel (2 jours-16 heures) animé par Jérôme Dupin et Stéphanie Lapalus
  - Validation du DC1 (2 jours-16 heures), ateliers d'évaluation formative animés par Régine Philip, Yann Cormier et Amaury Suzat

# Le deuxième cycle ou cycle de professionnalisation

## A ces heures s'ajoutent sans frais supplémentaire :

- **12 heures d'animation de stage d'application** : correspondant à une mise en situation professionnelle. Le stagiaire proposera à une institution de son choix (école, entreprise, maison de retraite, club sportif, clinique, etc.) 12 heures de sophrologie sous contrat. Un formateur (ou formatrice) est désigné(e) comme référent. Le stagiaire est accompagné par la même personne durant la préparation du stage, sa réalisation et l'écriture du rapport de stage. **C'est la validation du domaine de compétence 2**
- Un temps de travail et d'entraînement personnel estimé à un minimum de 40 heures
- **Espace entraînement : un vendredi ou un samedi par mois**, possibilité de s'entraîner en enseignement dirigé Intensif, réservé aux stagiaires en cours de formation, sous la direction d'un formateur

## Validation de fin de formation en sophrologie et Diplôme privé de Sophrologue délivré par ISSO :

Pour obtenir cette validation chaque participant devra :

- Avoir suivi avec assiduité les 104 heures de cours en présentiel du 2ème cycle
- Valider le domaine de compétence 1 : 2 journées avec des mises en situation professionnelle d'expérimentation « d'anamnèse et analyse de la demande » sont dédiées à la validation du DC1
- Valider le domaine de compétence 2 : « la construction du projet d'accompagnement » puis la réalisation du stage suivi du rapport de stage sont dédiés à la validation du DC2
- Plus le domaine de compétence 3 déjà validé en fin de Cycle Fondamental

## Validation du domaine de compétence 4 :

- « La rédaction du projet professionnel » permettra d'obtenir une **attestation de validation des 4 domaines de compétence**. La validation de ce domaine de compétence n'est pas nécessaire à l'obtention du diplôme privé de l'institut

## Pédagogie :

- Un support de cours est fourni à chaque stage reprenant les parties théoriques et pratiques
- L'enregistrement des cours (théoriques et pratiques) est autorisé
- La formation répond aux critères du **Syndicat des Sophrologues Professionnels**

## Horaire des cours :

- De 09h00 à 18h30 avec une pause déjeuner de 1h30

## MODALITES D'EVALUATION ET APPRECIATION DES RESULTATS POUR OBTENIR LE DIPLOME PRIVE D'ISSO

### **1- Attestation de fin de formation en cycle fondamental, validation du domaine de compétence 3 ou acquisition des techniques sophrologiques ou compétences fondamentales et du passage du 1er cycle ou Cycle Fondamental en 2ème cycle ou cycle de professionnalisation**

Les critères pour obtenir la validation du domaine de compétence 3 et du passage du Cycle Fondamental en Cycle Supérieur sont :

- L'assiduité et ponctualité aux **208 heures de cours** du 1er cycle (attestation de présence et feuilles d'émargement signées)
- L'animation de **deux séances de sophrologie préparées par le stagiaire**
- L'animation d'**une séance de sophrologie tirée au sort**
- La rédaction d'une **phénodescription\* de synthèse** de sa formation
- La connaissance **des principales théories** de la sophrologie (épreuve écrite portant sur 5 questions tirées au sort, durée 3h00)

\* **Etym.** : **pheno**, du grec phainomenon, « ce qui apparaît » ; **description**, du latin description au sens de « décrire »

### **2- Attestation de fin de formation en sophrologie et Diplôme privé de Sophrologue délivré par ISSO**

Les critères pour obtenir l'attestation de fin de formation en sophrologie et le diplôme privé de sophrologue sont :

- L'assiduité et ponctualité aux **208 heures de cours** du Cycle Fondamental avec la validation du Domaine de Compétence 3 et l'autorisation de passage en Cycle Supérieur
- L'assiduité et ponctualité aux **104 heures de cours** du Cycle de professionnalisation (attestation de présence et feuilles d'émargement signées)
- La validation du domaine de compétence 1 : 2 journées avec des mises en situation professionnelle d'expérimentation « d'anamnèse et analyse de la demande » sont dédiées à la validation du DC1
- La validation du domaine de compétence 2 : « la construction du projet d'accompagnement » puis la réalisation du stage suivi du rapport de stage sont dédiés à la validation du DC2

### **3- Attestation de validation des 4 domaines de compétence**

Les critères pour obtenir l'attestation de validation des 4 domaines de compétence sont :

- L'attestation de fin de formation en sophrologie qui atteste de la validation des domaines de compétences 2 et 1
- La validation de la rédaction du projet professionnel qui valide le domaine de compétence 4



## COÛT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SOPHROLOGIE

Premier cycle ou Cycle Fondamental - 208 heures : **3 536,00 €**

Deuxième cycle ou Cycle Professionnalisant - 104 heures, hors stage : **1 768,00 €**

Soit la formation complète - 312 heures : **5 304,00 €**

**Ce tarif inclut les livrets pédagogiques et l'accompagnement personnalisé pour la validation du Domaine de compétence 2.**

**Ce tarif ne comprend ni l'hébergement, ni la restauration.**

\* Nous avons conscience que cette formation représente pour vous un investissement personnel et financier important. Pour faciliter votre gestion, les règlements se font de manière échelonnée selon un échéancier détaillé qui vous sera remis à réception de votre dossier.

## LISTE ET DESCRIPTION DES MODULES PROPOSES POUR LA FORMATION CONTINUE

ISSO propose des modules de formation continue chaque année pour permettre aux sophrologues d'enrichir leur pratique. Ces modules sont animés par des professionnels ayant développé une expertise dans leur domaine. Les thèmes des modules sont donnés ici à titre indicatif, ils sont différents et ne sont pas tous proposés chaque année.

*Les personnes installées en exercice libéral peuvent prétendre au financement de leur formation auprès du FIFPL suite aux cotisations obligatoires versées annuellement.*

*Le FIFPL est un fonds d'assurance formation agréé portant sur la formation continue des Travailleurs Indépendants et des Professionnels Libéraux.*

### **Sophrologie ludique® (3 jours)**, animé par **Claudia SANCHEZ** et **Ricardo LOPEZ**

La Sophrologie Ludique® n'est pas une « autre sophrologie », elle est juste une pédagogie de la sophrologie Sociale et de la connaissance de soi. Elle est basée sur les mêmes principes de la sophrologie Caycedienne, et la rend plus accessible, adaptable et applicable dans la vie de tous les jours. Elle est un outil également pour tous les professionnels Sophrologues, de l'enseignement et de la relation d'aide qui veulent compléter leur approche d'une manière ludique et pratique grâce aux « dynamiques sophroludiques ». La sophrologie Ludique® utilise l'expérience du corps à travers le mouvement, la verticalité, l'enracinement, la posture, la marche, la présence, le lâcher prise, la relation, l'expression, la conscience, le plaisir, la créativité, la compréhension, le ludisme, le jeu, la clarté, la profondeur joyeuse, l'éveil, la vivance, le bonheur, la dynamique du groupe, la concentration, l'autonomie, la rencontre, le centre, le respect du cadre. Elle donne une grande importance au phénomène de rencontre avec les autres, et tire un grand avantage de la dynamique du groupe.

### **Sophrologie et Sommeil (3 jours)**, animé par **Caroline ROME**

Avec deux spécialistes, vous aborderez l'ensemble des troubles du sommeil et la question de la vigilance, notamment en situation professionnelle. Le sommeil doit se voir au-delà du normal ou du pathologique comme une grande expérience humaine que nous partageons tous.

### **Sophro-pédagogie obstétricale (3 jours)**, animé par **Catherine BASSEREAU**

Adapter et définir la place de la sophrologie dans l'accompagnement de la maternité et de la paternité, ceci pendant la grossesse, pour la naissance et la période post-natal.

### **Sophrologie et accompagnement des personnes malades (3 jours)**, animé par **Norbert BARRIOT**

Le cancer est une maladie particulière génératrice de peurs, d'angoisses et autres souffrances autant physiques que morales.

Le patient atteint par cette maladie va devoir traverser plusieurs étapes, et donc à chaque fois apprendre à s'adapter à des situations plus ou moins complexes et difficiles.

L'outil sophrologique est une aide pertinente dans l'accompagnement de la prise en charge médicale et de la gestion de la douleur.

# La formation continue

## **Sophrologie et Performances (3 jours)**, animé par **Jean-Michel MARTINUZZI**

La sophrologie s'adresse aux trois dimensions de l'Homme et conduit à un meilleur équilibre général. Elle rend ainsi chaque individu plus adaptable à son environnement, et donc aussi plus performant pour un objectif donné. C'est pourquoi elle est très utilisée pour l'entraînement sportif, et de façon plus large, pour toute activité nécessitant une aptitude corporelle spécifique, artistique par exemple.

Ce stage présente le cadre général de l'entraînement sophrologique du sportif. Réalisé au sein d'un centre d'Arts Martiaux dédié au sabre Japonais, il associe théorie, guidance et exercices pratiques avec mise en situation.

## **Accompagnement à l'apprentissage avec la sophrologie (3 jours)**, animé par **Sandrine GHILARDI**

Apprendre c'est...

- apprendre avec sa tête : se connaître, appliquer les stratégies d'apprentissage les plus adaptées, développer ses capacités de concentration et de mémorisation.

- apprendre avec son corps : être dans une condition physique et mentale optimale.

- apprendre avec ses émotions : avoir confiance en soi, être motivé.

La sophrologie a donc tout à fait sa place dans le processus d'apprentissage.

Nous observerons les difficultés rencontrées par certains élèves dans leur scolarité, ce que peut apporter la sophrologie en séances individuelles ou de groupe pour y remédier, comment travailler en complémentarité avec d'autres professionnels de l'enfance (enseignants, orthophonistes) et enfin comment aider les parents à accompagner leur enfant sur le plan scolaire.

## **Sophrologie et burn-out (3 jours)**, animé par **Florence PAROT**

L'objectif est d'apprendre à détecter les signes du Burn-out et à accompagner les personnes qui en souffrent ou s'en approchent.

Au programme : les signes avant-coureurs, les symptômes, le processus et les différences avec la dépression et la fatigue chronique ; des outils pratiques pour répondre à une demande grandissante dans ce domaine.

## **Fondamentaux de neurophysiologie et respiration (2 jours)**, animé par **Antoine LACOUTURIERE**

Cette formation de 2 jours s'adresse à tous les sophrologues (en cours de formation en sophrologie de l'une des écoles de la Fédération des Ecoles Professionnelles en Sophrologie (FEPS) ayant terminé la formation de base (cycle fondamental) ou diplômés) qui désirent affiner la conception de la respiration et d'acquérir les fondamentaux de neurophysiologie. Un perfectionnement dans la compréhension du corps humain qui contribuera à faire le lien entre les exercices de sophrologie et le système nerveux pour mieux comprendre les répercussions de nos pratiques sur l'organisme.

## **Sophrologie, stress et psychopathologie (3 jours)**, animé par **Pascal GAUTIER**

Connaitre les mécanismes physiologiques, émotionnels et psychiques du stress afin de proposer des solutions adaptées à sa gestion, grâce à la pratique de la sophrologie.

Connaître les éléments théoriques essentiels à la compréhension des troubles de l'humeur, des syndromes post-traumatiques, des troubles anxieux.... et être en capacité de répondre à la demande dans la mesure de sa réalité objective en tant que sophrologue.

Savoir travailler en collaboration avec les autres professionnels de la santé.

# La formation continue

## **Sophrologie et monde du travail (3 jours)**, animé par **Agnès KOSLOW**

Il s'agit d'apprendre à construire une sophrologie adaptée aux salariés et dirigeants de grandes ou petites entreprises tout en tenant compte d'un cadre souvent hiérarchisé – concurrentiel, voire conflictuel, d'un contexte de plus en plus règlementé sur la qualité de vie au travail et d'un équilibre souvent fragile entre vie privée et vie professionnelle.

La sophrologie a toute sa place pour répondre aux besoins des individus que ce soit pour traiter les problématiques d'un collectif de travail, d'un individu en souffrance au travail, d'un individu face au chômage, d'un patron en quête de performance, ...

## **Sophrologie, enfants et adolescents (3 jours)**, animé par **Solenn HAMON**

L'enseignement de ce module propose les connaissances nécessaires pour s'adapter à cette tranche d'âge.

Il permet d'appliquer les 4 premiers degrés de la relaxation dynamique aux enfants et aux adolescents, de découvrir les grandes étapes du développement affectif, social, psychique et psychocorporel de l'enfant et de l'adolescent de 3 à 18 ans, de mener des séances de groupe d'enfants et d'adolescents dans divers contextes (scolaire, institutions spécialisées, périscolaire...), de comprendre les enjeux spécifiques de la prise en charge individuelle des enfants et adolescents, d'identifier les principaux motifs de consultation en cabinet, de repérer les acteurs et les partenaires du sophrologue dans le domaine de l'enfance, savoir orienter et parler un langage commun.

## **Sophrologie et personnes âgées (3 jours)**, animé par **Éric JOANNES**

Avancer en âge n'est fort heureusement pas que le temps des deuils et des renoncements, il est néanmoins nécessaire de comprendre cette étape de vie afin d'adapter les comportements, de créer de nouvelles habitudes et d'évoluer vers une nouvelle conception du temps.

La sophrologie joue là encore un rôle majeur dans le bien-être et l'accompagnement des personnes âgées.

### **Tarif :**

- 150,00 € / jour.  
Paiement échelonné possible.

# Le « Module Découverte »

## Objectifs :

Permettre aux participants :

- De savoir ce qu'est la sophrologie,
- De connaître les champs d'application de la sophrologie et les fonctions d'un sophrologue
- D'apprendre les principales techniques de base pour leur pratique quotidienne
- D'approfondir leur motivation et intérêt pour un cursus complet de formation.
- De connaître l'Institut, son enseignement et son équipe pédagogique

## Durée :

- Deux jours en semaine ou en week-end.
- 14 heures

## Pédagogie :

- Une partie théorique : pour comprendre son origine, la situer dans l'ensemble des thérapies complémentaires, appréhender ses principes de base, connaître sa méthodologie, ses champs d'application et tout ce qu'elle peut apporter dans les domaines professionnels et personnels.
- Une partie pratique : car la sophrologie est avant tout à vivre. Les exercices de base, en particulier la respiration, l'apprentissage de la relaxation, de la concentration, de la visualisation positive, seront expérimentés pour permettre à chacun d'élaborer sa propre méthode d'entraînement.

## Horaire des cours :

- De 9h00 à 17h30 avec une pause déjeuner de 1h30

## Tarif :

- 100,00 € Net

**Il ne comprend ni l'hébergement, ni la restauration.**

## Ce tarif comprend :

- La formation proprement dite
- La documentation

# Nos centres de formation

ISSO dispose de deux centres de formation (Toulouse et Bordeaux). Chaque centre propose des sessions de formation tout au long de l'année ainsi que des « Modules Découverte ». Les programmes et intervenants sont les mêmes dans les deux centres.

Toute correspondance doit être adressée au centre de Toulouse à l'adresse indiquée ci-dessous.

## ISSO TOULOUSE

### Adresse :

1 Impasse de Lisieux  
31300 Toulouse

☎ 05 62 20 40 30 - ✉ [contact@sophrologie-sudouest.com](mailto:contact@sophrologie-sudouest.com)

Accès en voiture : Sortie 29 de la rocade de Toulouse.

Accès Bus : station la plus proche « Tissié » - 11 minutes de marche

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos locaux sont certifiés ERP5 et donc accessible à toute personne en situation d'handicap.

L'accès extérieur en rez-de-chaussée permet aussi un accès facilité.



### Locaux ISSO TOULOUSE

Nos locaux disposent de 2 salles de cours de 70 m<sup>2</sup>, de vidéo projecteur, et d'un coin pause avec cafetières, réfrigérateur et micro-onde à disposition des stagiaires.

# Nos centres de formation

## ISSO BORDEAUX

### Adresse :

**HOTEL MERCURE BORDEAUX Château Chartrons**

81 Cours Saint-Louis 33000 BORDEAUX

☎ 05.56 43 15 00

PARKING GRATUIT : 40 cours Journu-Auber – 33000 BORDEAUX

### Accès en voiture :

**En venant de Paris** par l'A10 (E05), prendre l'A630 en direction de l'aéroport de Mérignac, prendre la sortie 4 Bordeaux centre, continuer sur Bordeaux centre jusqu'à atteindre Cours Saint Louis.

**En venant de Toulouse** par l'A62 (E72), prendre l'A630 vers Bordeaux centre (sortie 21), suivre le fleuve jusqu'à l'hangar 14. A l'hangar 14 tourner à gauche, puis encore à gauche au 2ème feu.

### Accès en transports :

**Bus :** Ligne 4 – Journu Auber

**Tramway :** Ligne C – Grand Parc

Ligne B – Cours du Medoc



**HOTEL MERCURE Bordeaux Château Chartron**

# Nos conditions générales de vente

## DESIGNATION

ISSO est un organisme de formation professionnelle au métier de sophrologue. Son siège est situé au 1 Impasse de Lisieux 31300 TOULOUSE - Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 73310670431 auprès de la DIRECCTE - Code APE 8595B

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de ISSO.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formation intra-entreprise : les formations conçues sur mesure par ISSO pour le compte d'un client.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous
- OPCO : les opérateurs de compétences qui assurent un service de proximité auprès des entreprises dont les effectifs ne dépassent pas 50 salariés.
- ISSO : Institut de Sophrologie du Sud-Ouest

## OBJET

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par ISSO pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion pleine et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du client.

## PROCEDURE D'INSCRIPTION

La demande d'inscription s'effectue par téléphone ou mail auprès du secrétariat de ISSO. Dans tous les cas, cette demande doit être accompagnée d'un curriculum-vitae et d'une lettre de motivation. La réception de ces deux derniers documents donne lieu à pré-inscription. Un entretien motivationnel est alors proposé à chaque candidat à l'issue duquel l'inscription est acceptée ou refusée. Toute inscription implique l'acceptation sans réserve par le stagiaire et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente. Le stagiaire reconnaît à cet effet que, préalablement à son inscription, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par ISSO lui permettant de s'assurer de l'adéquation de la formation à ses besoins.

ISSO fait parvenir au stagiaire, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail ou un Contrat de formation professionnelle établi selon les articles L.6353-3 à L.6353-7 du Code du travail dont le stagiaire s'engage à retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé avec les documents demandés.

Si le stagiaire est en autofinancement l'inscription sera définitive lorsqu'ISSO aura reçu les pièces relatives au financement de la formation : autorisation de prélèvement renseignée et signée par le stagiaire ainsi que son RIB.

Pour les prises en charge des O.P.C.O ou entreprises l'inscription est définitive lorsque l'accord de prise en charge est reçu par ISSO. En ce cas, la place ne peut être garantie en raison d'un grand nombre de demande. Afin de garantir sa place à la session demandée, le client peut opter pour un financement personnel en cas de refus de prise en charge de la part l'O.P.C.O. Cette option doit être annoncée lors de la procédure d'inscription avant la rédaction du contrat de formation.

Dans les deux cas le règlement intérieur d'ISSO et le code de déontologie de la FEPS doivent être signés par le stagiaire lors de l'inscription.

## TARIF-REGLEMENT-PAIEMENT

Les prix indiqués sur les différents documents émis par ISSO pour l'année en vigueur sont indiqués en euro TTC. Ils correspondent à la formation ainsi qu'à la documentation pédagogique remise à chaque stagiaire. Ils ne comprennent pas les frais de repas, de pause, d'hébergement et de déplacement qui restent à la charge du stagiaire.

Le règlement de l'intégralité du prix de la formation s'effectue selon les modalités suivantes :

Dans le cas d'une personne morale le règlement s'effectue à réception de la facture émise mensuellement par ISSO et adressée au client.

Dans le cas d'une personne physique, le règlement s'effectue sous la forme d'un échancier selon les dispositions particulières mentionnées dans la convention ou le contrat signé entre ISSO et le client.

L'inscription ne donne lieu à aucun versement d'arrhes ou d'acompte. Le client peut renoncer à tout moment à son inscription. Il convient d'en informer ISSO par mail ou courrier le plus rapidement possible.

Tout retard de paiement doit être honoré au plus tôt suivant un calendrier proposé par ISSO. Si le client est dans l'impossibilité d'honorer les frais de la formation malgré le calendrier proposé, ISSO se réserve le droit de mettre un terme au contrat par courrier avec accusé de réception.

En cas de rejet de prélèvement les frais bancaires seront refacturés.

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (O.P.C.O.), le stagiaire s'engage à signer les attestations de présence spécifiques à l'organisme tiers pour ISSO et celles pour lui-même destinées à l'employeur.

Le stagiaire souhaitant arrêter sa formation doit en faire part par courrier avec accusé de réception à ISSO. Le service comptable de ISSO effectue un bilan financier permettant de calculer ce qui a été réalisé par le stagiaire en termes d'heures de formation et le total des mensualités déjà versées. Si ce calcul fait apparaître un trop perçu, ISSO remboursera la différence au stagiaire. Si le calcul est en défaveur du stagiaire, ce dernier versera la différence à ISSO. Ce calcul est exposé par courrier au stagiaire en toute transparence. L'arrêt de formation ne donne donc lieu à aucune pénalité.

## ANNULATION OU REPORT DE LA FORMATION

Si le nombre de stagiaires inscrit à une formation est jugé insuffisant, ISSO se réserve le droit d'annuler cette formation pour des raisons pédagogiques au plus tard 3 semaines avant la date prévue. ISSO s'engage à prévenir au plus tôt chaque stagiaire.

ISSO se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du stagiaire doit être notifiée par écrit et par lui-même.



# Nos conditions générales de vente

## VALIDATION DE LA FORMATION

La validation de la formation est effectuée par ISSO selon des modalités qui sont définies dans la convention ou le contrat signé entre ISSO et le stagiaire. Les décisions prises lors de la validation sont souveraines et ISSO n'a pas à justifier ses décisions. La validation de la formation initiale entièrement complétée débouche sur le certificat d'école privée d'ISSO.

Dans le cas où le stagiaire n'est pas validé, ISSO peut s'il le décide et selon chaque cas proposer au stagiaire de représenter sa demande de validation. Pour cela ISSO peut demander le suivi par le stagiaire de formation complémentaire.

Dans le cas où, à l'issue de la formation, le stagiaire ne serait pas validé et dans l'impossibilité de se représenter le stagiaire ne peut prétendre à aucun remboursement ou indemnité du fait de cette non-validation. La décision d'ISSO est souveraine.

Le certificat de Sophrologue est attesté par la délivrance du diplôme privé d'ISSO.

## REGLEMENT INTERIEUR, RESPONSABILITE ET CONFIDENTIALITE :

Lors de son inscription le stagiaire reçoit un exemplaire du règlement intérieur d'ISSO qu'il doit lire, approuver et signer.

ISSO se réserve le droit de refuser toute inscription pour motif légitime suite à l'entretien motivationnel. Ces motifs sont non discriminatoires.

ISSO s'engage à conserver toute confidentialité en rapport avec son stagiaire qui s'engage lui-même à garder confidentielles toutes les informations issues des autres stagiaires ou tout autre participant aux différentes actions de formation.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Toutes les données personnelles indispensables à l'inscription du stagiaire (identité, numéro de téléphone, adresse mail et postale, profession, date de naissance) sont recueillies pour la gestion de son dossier, pour les informations concernant la formation continue d'ISSO et toutes informations en lien avec le métier de sophrologue et la FEPS. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification en adressant un courrier à l'adresse suivante : ISSO, 1 Impasse de Lisieux 31300 TOULOUSE

## COMPÉTENCE - CONTESTATION

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et ISSO à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Toulouse seront seuls compétents pour régler le litige.